



FACIL'iti

accessibilité numérique

Déclaration d'accessibilité

MONOPRIX

Nom du service numérique : Monoprix

Date de l'audit : 25-09-2025

Réalisation de l'audit : Audrey Garlopeau

Supervision de l'audit : Antoine Ollé

Déclaration d'accessibilité

Monoprix s'engage à rendre son site Client accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À ce titre, Monoprix met en œuvre une démarche progressive d'amélioration de l'accessibilité de ses services numériques, intégrée aux projets de conception, d'évolution et de maintenance, afin de réduire progressivement les obstacles à l'accessibilité, lorsque cela est possible.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à : Client

État de conformité

Client est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1.2 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par FACIL'iti révèle que :

- 38.18 % des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés (Taux de conformité global)
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à 64.99 %

Contenus non accessibles

Non conformités

- **Critère 1.1** - Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- **Critère 1.2** - Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- **Critère 1.3** - Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- **Critère 3.2** - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- **Critère 3.3** - Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- **Critère 6.1** - Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- **Critère 6.2** - Dans chaque page web, chaque lien a-t-il un intitulé ?
- **Critère 7.1** - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- **Critère 7.3** - Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- **Critère 8.4** - Pour chaque page web ayant une langue par défaut, le code de langue est-il pertinent ?
- **Critère 8.5** - Chaque page web a-t-elle un titre de page ?

- **Critère 8.9** - Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- **Critère 9.1** - Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- **Critère 9.2** - Dans chaque page web, la structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- **Critère 10.2** - Dans chaque page web, le contenu visible porteur d'information reste-t-il présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- **Critère 10.3** - Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- **Critère 10.4** - Dans chaque page web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200 %, au moins (hors cas particuliers) ?
- **Critère 10.6** - Dans chaque page web, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
- **Critère 10.7** - Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- **Critère 10.8** - Pour chaque page web, les contenus cachés ont-ils vocation à être ignorés par les technologies d'assistance ?
- **Critère 10.9** - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- **Critère 10.10** - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- **Critère 11.1** - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- **Critère 11.2** - Chaque étiquette associée à un champ de formulaire est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?

- **Critère 11.4** - Dans chaque formulaire, chaque étiquette de champ et son champ associé sont-ils accolés (hors cas particuliers) ?
- **Critère 11.10** - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- **Critère 11.11** - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?
- **Critère 11.13** - La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- **Critère 12.1** - Chaque ensemble de pages dispose-t-il de deux systèmes de navigation différents, au moins (hors cas particuliers) ?
- **Critère 12.6** - Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- **Critère 12.7** - Dans chaque page web, un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?
- **Critère 12.8** - Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
- **Critère 12.11** - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant au survol, à la prise de focus ou à l'activation d'un composant d'interface sont-ils si nécessaire atteignables au clavier ?
- **Critère 13.3** - Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?

Dérogations

Aucune dérogation.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- [Éléments à préciser]

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 25-09-2025.

Technologies utilisées pour l'analyse de Client

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.1.2, avec les outils suivants :

- Le navigateur [Google Chrome](#) ;
- Le navigateur [Firefox](#) ;

Outils pour évaluer l'accessibilité

- L'extension de navigateur [ARC Toolkit](#) ;
- L'extension de navigateur [WAVE](#) ;
- L'extension de navigateur [Web Developer](#) ;
- L'extension de navigateur [HeadingsMap](#) ;

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

N°	Nom de la page	URL
1	Accueil	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/home
2	Contact	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/contact-service-clients
3	CGV	https://www.monoprix.fr/cgv.html
4	Aide	https://www.monoprix.fr/faq.html
5	Authentification	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping?error=login_required&error_description=The user is not logged in&state=730379600
6	Création de compte	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/register
7	Modification des informations personnelles	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/mes-infos-perso
8	Avantage carte client	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/mes-avantages

N°	Nom de la page	URL
9	Mes commandes	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/commandes
10	Mes tickets de caisse	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/tickets
11	Mes moyens de paiement	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/mes-moyens-de-paiement
12	Mes préférences	https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/mes-preferences

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable Monoprix pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Par téléphone : 0800 08 4000 (du lundi au samedi)
- Via la plateforme téléphonique accessible : <https://app.acce-o.fr/client/monoprix>
- En ligne : <https://client.monoprix.fr/monoprix-shopping/contact-service-clients>

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits [<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>]
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
[<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>]
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)